

Un socle de **fonctionnalités cœur de métier** incontournable pour les DUI du secteur

Un DUI, **compatible avec Mon Espace Santé**, qui permet l'échange et le partage d'informations en toute confiance avec les différents professionnels et services qui accompagnent les usagers à domicile

Un DUI qui permet **d'accéder et de produire tous les documents utiles** pour l'accompagnement de l'utilisateur d'un service à domicile

Un socle de fonctionnalités cœur de métier incontournable



Le DUI référencé Ségur dispose a minima des fonctionnalités suivantes

Admission

- Consulter la liste d'attente / de candidatures d'un ou plusieurs ESMS d'un même organisme gestionnaire
- Planifier la prise de contact avec l'utilisateur du service à domicile

Accompagnement

- Intégrer et remplir des grilles d'évaluation, à tout moment du parcours
- Saisir les transmissions concernant l'utilisateur d'un service à domicile
- Consulter et modifier le projet personnalisé de l'utilisateur du service à domicile

Soins

- Tracer les actes médicaux et paramédicaux
- Saisir et recevoir des observations médicales
- Saisir les prescriptions, actes et examens
- Alimenter le DLU de l'utilisateur (modèle HAS)
- Consulter la fiche de transfert du Service d'Urgence vers le domicile

Coordination des acteurs internes et externes

- Saisir les interventions/activités de l'utilisateur d'un service à domicile
- Déterminer les professionnels constituant l'équipe de prise en charge
- Saisir et présenter les transmissions concernant l'utilisateur d'un service à domicile
- Tracer la réalisation des événements planifiés et saisir les présences et/ou absences d'un utilisateur à un événement
- Transmettre une information à un professionnel
- Transmettre des éléments à l'agenda d'un professionnel

Gestion administrative

- Saisir le Document Individuel de Prise En Charge ou le contrat de services (ainsi que leurs annexes)
- Tracer les prestations sociales de l'utilisateur du service à domicile et leur expiration
- Restituer la fiche de synthèse de l'utilisateur du service à domicile
- Saisir les informations relatives à la sortie de l'utilisateur et tracer les actions dans le cadre du devoir d'accompagnement après la sortie de l'utilisateur

Relation usager

- Transmettre une information à l'utilisateur du service à domicile
- Transmettre des éléments à l'agenda de l'utilisateur
- Tracer les échanges avec l'utilisateur et les partenaires
- Saisir et consulter l'annuaire de l'entourage et des professionnels accompagnant l'utilisateur du service à domicile
- Permettre à l'utilisateur du service à domicile et/ou à la personne de confiance désignée de consulter son dossier informatisé

Gestion des habilitations, des documents et suivi de l'activité

- Déterminer les habilitations des professionnels
- Tracer la signature des documents par les professionnels et usagers
- Stocker, exporter et générer des documents
- Archiver le dossier d'un utilisateur du service à domicile
- Produire des événements à des fins de reporting
- Produire les indicateurs d'utilisation du programme ESMS Numérique

Un DUI, compatible avec Mon Espace Santé, qui permet l'échange et le partage d'informations en toute confiance et sécurité

Pour **sécuriser l'identité numérique** et **faciliter l'authentification des professionnels** de ma structure aux différents services numériques (DMP, MSSanté, DUI, ...)

Pour **sécuriser et faciliter les échanges** avec les usagers et entre les professionnels de santé et du secteur social/médico-social amenés à intervenir dans la prise en charge d'un usager



Pour **sécuriser l'identification des usagers**, à l'aide d'une seule et unique identité, partagée par tous les acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social

Pour **permettre le partage sécurisé d'informations**, avec l'usager d'un service à domicile et entre les professionnels de santé et du secteur social/médico-social (DMP), au travers de l'alimentation et de la consultation des documents

En pratique

Depuis le DUI, je peux recevoir et transmettre à d'autres professionnels des documents comme le projet personnalisé et le document de liaison d'urgence. Je peux également échanger avec l'usager du service à domicile via une messagerie sécurisée.

A partir de l'annuaire Santé intégré au DUI, recherche de l'adresse MSSanté des professionnels qui accompagnent les usagers de services à domicile

En pratique

Chaque usager dispose d'un carnet de santé numérique, regroupant l'ensemble des documents partagés par les professionnels de santé, du social et du médico-social. Il peut me donner accès aux documents de ce carnet de santé, pour que je puisse les consulter et l'alimenter directement depuis le DUI.

Un DUI qui permet de consulter et/ou de récupérer et de produire tous les documents utiles pour l'accompagnement de l'usager du service à domicile

Le DUI permet de **consulter** et/ou de **récupérer** automatiquement* les documents de santé présents dans le DMP de l'usager et/ou reçus par la MSSanté

Le DUI permet de **produire** les principaux documents liés à la prise en charge, afin d'alimenter le DMP de l'usager et/ou les partager via la MSSanté

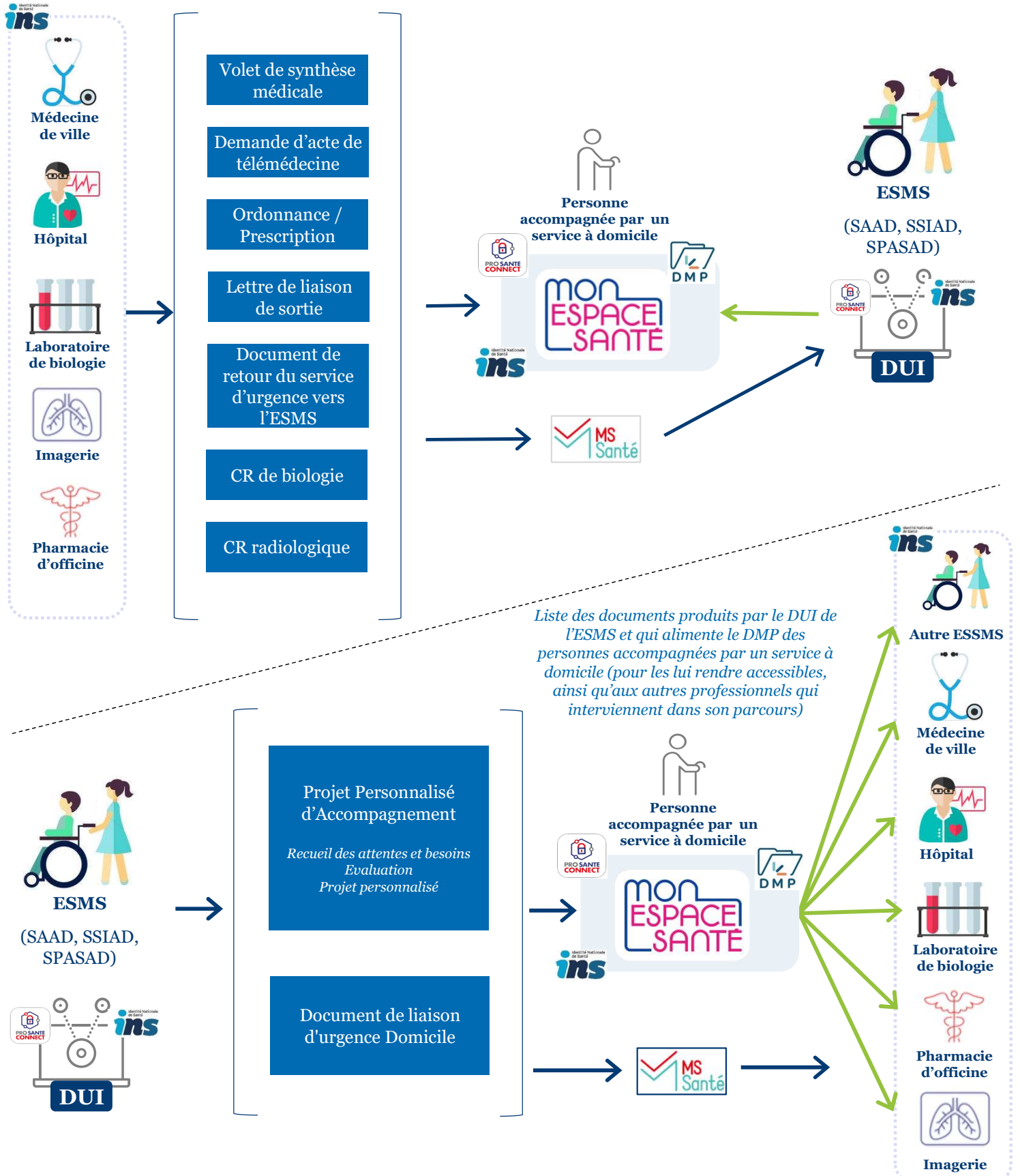


Quelques exemples

- Transmission d'informations dans le cadre du retour à domicile d'une personne suite à une hospitalisation
- Transmission d'informations à un SSIAD, SAAD ou SPASAD dans le cadre d'une demande d'intervention émise par le médecin traitant
- Partage d'informations, en interne et en externe avec les acteurs intervenant auprès de l'usager, dans le cadre de l'accompagnement quotidien

En pratique, le DUI permet de produire et d'accéder aux documents suivants

Liste non exhaustive de documents que l'ESMS peut consulter dans le DMP de l'utilisateur qu'il accompagne ou récupérer via la MSSanté



- ➔ Alimentation de Mon espace santé/DMP et/ou transmission par MSSanté
- ➡ Consultation de documents dans le DMP et/ou transmission par MSSanté

■ Documents transmis en format .pdf

Légende



L'investissement historique porté par le Ségur pour le secteur social et médico-social (600 M€) vise à **accélérer le déploiement et les usages du numérique au bénéfice des professionnels et des usagers.**

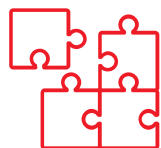
Dans ce cadre un dispositif d'achat pour compte financé par l'État au profit des ESSMS, appelé système ouvert et non sélectif (SONS), permet d'accélérer la mise en conformité des solutions de DUI aux exigences du Ségur numérique

LE PRINCIPE

L'État finance le déploiement des évolutions du DUI, conformes aux exigences fonctionnelles et techniques permettant d'être référencé Ségur et **compatible avec Mon espace santé**

Ces financements sont directement versés aux éditeurs réalisant la mise à jour du DUI auprès de l'ESSMS, sans reste à charge pour l'ESSMS

Ces modalités de financement concernent l'ensemble des domaines du secteur social et médico-social : personnes âgées (PA), personnes en situation de handicap (PH), domicile (DOM), personnes en difficultés spécifiques (PDS), protection de l'enfance (PDE), accueil, hébergement et insertion (AHI), protection juridique des majeurs (PJM).



Pour être référencé en vague 1, le DUI doit respecter des exigences fonctionnelles et techniques décrites au sein du « DSR » (Dossier de Spécifications de Référencement).



Ces exigences sont spécifiques à chaque domaine. Elles ont été définies dans le cadre de groupes de travail réunissant des professionnels de santé et du secteur social et médico-social, des experts, des directeurs des systèmes d'information, des représentants institutionnels et des éditeurs



Rapprochez-vous de votre éditeur pour savoir si son logiciel sera bien référencé Ségur en 2022 et programmez avec lui votre commande et installation. Vous pouvez également être accompagné de l'ARS et/ou du GRADeS ([lien à consulter](#))



Ce DUI vague 1, compatible avec Mon espace santé, peut être installé dans les ESSMS et financé par l'Etat **jusqu'au 31 décembre 2023.** Des nouvelles exigences, permettant de faire évoluer les DUI, seront définies pour la vague 2 prévue de début 2024 à fin 2025.



Pour aller plus loin :

- 1/ Consultez [la fiche pratique Ségur numérique Médico-social](#)
- 2/ Consultez [la page consacrée au Ségur du Numérique en Santé pour le social et le médico-social](#)
- 3/ Consultez [Lien vers les solutions référencées Ségur | Portail Industriels \(esante.gouv.fr\)](#)

Les acronymes à connaître

▪ ESSMS : Etablissements et Services Sociaux ou Médico-Sociaux	Référencement
▪ DUI : Dossier Unique Informatisé	▪ INS : Identifiant National de santé
▪ DSR : Dossier de Spécifications de	▪ DMP : Dossier Médical Partagé
	▪ MSSanté : Messagerie Sécurisée de Santé